

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

139252 - Comment habituer les enfants à jeûner

question

J'ai un enfant de neuf ans. Je voudrais qu'on m'aide à lui donner l'habitude de jeûner le mois de Ramadan, s'il plaît à Allah puisqu'il n'a jeûné que 15 jours du Ramadan passé.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, nous sommes contents de recevoir une telle question car elle traduit un grand intérêt pour les enfants dans le sens de les éduquer dans l'obéissance envers Allah Très Haut. Ceci fait partie de la bonne gestion des affaires de ceux qu'Allah a placé sous la responsabilité des père et mère.

Deuxièmement, l'enfant âgé de neuf ans n'est religieusement pas tenu de jeûner parce que mineur. Cependant, Allah fait obligation à ses père et mère de l'éduquer dans la pratique des actes cultuels. Allah Très Haut leur a donné l'ordre de lui apprendre la prière dès l'âge de sept ans et de le frapper , s'il refuse, à partir de l'âge de dix ans. Les nobles compagnons (P.A.a) s'évertuaient à donner à leurs enfants l'habitude de jeûne dès leur bas âge afin qu'ils grandissent attachés à ce grand acte d'obéissance. Tout cela traduit le grand intérêt qu'on doit porter à la formation de la progéniture pour l'imprégner de bonnes qualités et lui apprendre de bons actes.

À propos de la prière, le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **Donnez à vos enfant l'ordre de prier dès l'âge de sept ans et frappez les , s'ils s'en abstiennent à partir de l'âge de dix ans et séparez les au lit.** (rapporté par Abou Dawoud,495 et jugé authentique par al-Albani

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

dans Sahih Abou Dawoud.

A propos du jeûne, Roubay' bint Miuawwidh ibn Afra (P.A.a) a dit: **Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui)envoya quelqu'un au lendemain d'Achoura aux villages voisins de Médine (pour dire ceci) quiconque a entamé la journée en jeûnant , qu'il poursuive son jeûne. Quiconque est entré dans la journée sans jeûne, qu'il en jeûne le reste. Dès lors , nous avons commencé à jeûner cette journée et faisons jeûner nos tout jeûnes enfants, avec la permission d'Allah. Nous allions avec eux à la mosquée et leur remettions des joues en coton. Quand l'un d'entre eux pleurait de faim, nous lui donnions le joué et ce jusqu'au moment de la rupture du jeûne.**

(Rapporté par al-Boukhari,1960 et par Mouslim,1136).

Omar 'P.A.a) a dit à un homme ivre en pleine journée du Ramadan: **Malheureux! Même nos enfants jeûnent!** Puis il lui asséna les coups de fouets prévus. (Rapporté par al-Boukhari de manière suspendue dans le chapitre: le jeûne des enfants.

L'âge à partir duquel les enfants peuvent commencer à jeûner, c'est l'âge où ils le peuvent, ce qui peut varier en fonction du physique de l'enfant. Certains ulémas le fixent à dix ans. Voir les détails dans la réponse donnée à la question n°[65558](#). On y trouve d'importantes choses utiles.

Troisièmement, s'agissant des moyens permettant de donner aux enfants l'habitude de jeûner, on peut les présenter dans l'ordre suivant:

1/ Leur parler des mérites du jeûne en leur disant qu'il fait partie des causes d'accès au paradis et que celui-ci est doté d'une porte nommée ar-rayyan que seuls les jeûneurs franchiront.

2/ Les habituer très tôt au jeûne surérogatoire comme le jeûne de quelques jours de Chabaan afin d ne pas les amener brusquement à jeûner le Ramadan.

3/ Les faire jeûner une partie de la journée , quitte à l'augmenter progressivement.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

- 4/ retarder la prise du repas de l'aube jusqu'à la fin de la nuit, pour les aider à jeûner la journée.
- 5/ Les encourager à jeûner en leur octroyant des prix quotidiens ou hebdomadaires.
- 6/ Leur faire des éloges devant la famille au moment de la rupture du jeûne et de la prise du repas de l'aube pour leur remonter le morale.
- 7/ Susciter l'émulation quand on a plusieurs enfants tout en évitant d'adresser le moindre reproche à celui qui fait moins.
- 8/ essayer d'endormir celui d'entre eux qui souffre de la faim ou de l'orienter vers des jeux licites qui ne nécessitent pas un grand effort comme le faisaient les Compagnons avec leurs enfants. Il existe des programmes appropriés pour enfants et des cartoons inoffensifs diffusés par des chaînes de télévision islamiques sûres qui puissent les occuper.
- 9/ Il est préférable que le père accompagne son enfant après la deuxième prière de l'après midi à la mosquée pour assister à la prière et aux cours et rester sur place pour lire le Coran et se livrer au rappel d'Allah Très Haut.
- 10/ Réserver des visites diurnes et nocturnes à des familles dont les enfants jeûnent afin d'encourager ses propres enfant à poursuivre le jeûne.
- 11/ Les récompenser par des tournées licites après la rupture du jeûne ou leur offrir des mets succulents ou des bonbons ou fruits ou jus.

Nous attirons l'attention des parents sur le fait que quand un enfant souffre péniblement à cause du jeûne , il ne faut pas insister pour qu'il le poursuive car cela pourrait lui inspirer la haine pour cette pratique culturelle ou l'amener à mentir ou provoquer des complications pathologiques car il n'est pas encore religieusement responsable. Il faut tenir compte de cela et ne pas insister à lui imposer le jeûne.

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

Allah le sait mieux.